

infos

SAINT-MAURICE-DES-LIONS



SAINT-MAURICE
DES-LIONS

<https://saint-maurice-des-lions.fr>



SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Le budget	3
Recensement 2026	4
Vie active	5 - 9
Vie associative et scolaire ...	10-17
Infos pratiques	18-19
État civil	19

C'est la 31^e édition de notre Bulletin Municipal. Dans un monde marqué par de nombreuses incertitudes, où les tensions internationales et les conflits nous rappellent chaque jour la fragilité de la paix, il est parfois difficile de garder une vision sereine de l'avenir. Pourtant, au cœur de notre commune, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des femmes et des hommes qui, par leur engagement quotidien, font vivre l'esprit de solidarité et de proximité auquel nous sommes tant attachés.

Nos écoles en sont un magnifique exemple. Elles sont des lieux où nos enfants s'épanouissent, apprennent, grandissent. Je souhaite rendre hommage aux enseignants, mais aussi à nos ATSEM, dont le rôle essentiel mérite d'être souligné. Grâce à leur présence attentive, à leur patience et à leur professionnalisme, elles offrent aux plus petits un cadre sécurisant et chaleureux, tout en facilitant le travail de toute l'équipe éducative.

Je tiens également à saluer l'ensemble de nos agents communaux, qui œuvrent jour après jour pour entretenir et valoriser notre cadre de vie, leur engagement contribue directement à faire de notre commune un lieu agréable et accueillant.

Nos artisans et commerçants participent eux aussi pleinement à la vitalité de notre village. Par leur savoir-faire, leur présence, leur proximité et leur dynamisme, ils créent du lien, animent nos rues et permettent à chacun de trouver, ici même, une part importante de son quotidien.

Je souhaite également remercier chaleureusement nos associations, véritables moteurs de convivialité et de cohésion sociale.

Grâce à leur énergie, à l'implication de leurs bénévoles et à la diversité de leurs actions, elles offrent à tous — jeunes, familles, aînés — des occasions de se rencontrer, de partager et d'agir ensemble.

À leurs côtés, notre équipe municipale travaille avec détermination et sens du service. Ensemble, nous avançons, projets après projets, avec pour objectif commun d'améliorer la vie de chacun, de soutenir les initiatives locales et de préparer l'avenir avec lucidité mais aussi avec confiance.

La salle du Moulin de la Cour, lieu emblématique de notre commune, est le symbole de cet esprit collectif. Elle accueille fêtes, réunions, événements associatifs, moments de partage et de convivialité. C'est ici que se tisseront des liens, que se transmettront des traditions, que se construira chaque jour l'âme de notre village. Ces moments, si précieux, sont la preuve que malgré les turbulences du monde, nous savons rester unis et solidaires.

Dans cette période où tout semble parfois vaciller, notre force réside dans notre capacité à agir ensemble. Grâce à vous, habitants, bénévoles, professionnels, acteurs du quotidien, notre commune reste un lieu vivant, solide, chaleureux et tourné vers l'avenir.

Merci à chacun pour ce que vous apportez, de manière visible ou discrète. Continuons d'avancer ensemble, avec détermination et confiance.

La cérémonie des vœux de la Municipalité aura lieu le samedi 10 janvier 2026 à la Salle du Moulin de la Cour à 19 heures.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Bonne et heureuse année 2026

Maquette et Impression:

Imprimerie MÉDIAPRINT
Tirage en 525 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé



Le Maire, David Chevalier

Le Budget

Les budgets de la commune ont été votés le 14 avril 2025. Les tableaux ci-dessous reprennent les crédits inscrits au budget à cette date. Au cours de l'année civile, des décisions modificatives sont souvent nécessaires pour adapter les crédits aux dépenses engagées.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

PROGRAMME	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
142	Actes de cession et d'acquisition	6 243,05 €
157	Travaux et fournitures de sécurisation	16 416,40 €
183	Acquisitions équipements et matériels divers	7 539,06 €
195	Programme de voirie FDAC	1 113,79 €
203	Travaux sur logements locatifs	5 161,30 €
	Travaux club du 3 ^e Age	2 928,00 €
	Travaux vestiaire stade	6 105,40 €
224	Travaux Église	5 000,00 €
204	Site étang du Chambon, passerelles et cours d'eau	30 000,00 €
209	Accessibilité bâtiments publics	5 082,00 €
210	Trottoirs et aménagements RD 166	17 296,80 €
	Trottoirs Rue du Puisatier	24 972,30 €
	Aménagement piétonnier Routes de Lesterps et Manot	20 652,96 €
	Aménagement piétonnier Route de Lesterps	50 000,00 €
	Aménagement piétonnier Route de Limoges	51 000,00 €
222	Aménagement Salle des Fêtes du Moulin de la Cour	300 000,00 €
	Équipement Salle du Moulin	51 283,80 €
	Plantations et mise aux normes bornes camping	6 882,70 €
225	Micro-forêt	2 169,58 €
226	Arrêt de bus de Charzac	20 000,00 €
1641	Emprunts et cautions	46 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		655 494,18 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

PROGRAMME	RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
1321	Subvention État et établissements nationaux	177 274,16 €
1323	Département	49 000,00 €
238	Communes	5 000,00 €
20	Fonds de Compensation de la TVA	17 496,51 €
1641	Cautions	1 000,00 €
21	Virement de la section d'exploitation recettes	226 273,54 €
24	Produit des cessions	1 000,00 €
40	Opérations d'ordre entre sections	3 000,00 €
1	Report solde positif 2024	175 449,97 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		655 494,18 €

Agents recenseurs



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Recensement de la population

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026 sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Pour d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Pour connaître votre type d'habitation, (année de construction, surface, etc.), c'est pour pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Pour connaître votre situation professionnelle et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)

... mes habitudes de vie ?

Pour connaître vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)

... mes données personnelles ?

Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

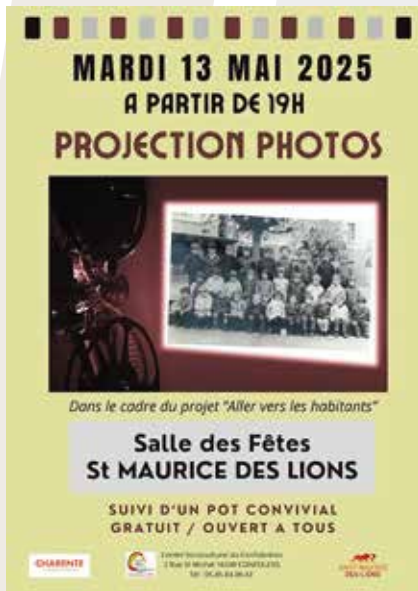


En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de vos données personnelles ne sont pas soumis à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (L178).

Vie active



À l'initiative du Centre Social et Culturel du Confolentais, la commune s'est lancée dans le "Allez Vers" avec comme thème "les photos de classes qui nous rapprochent". 5 réunions de collectes furent nécessaires pour numériser quelques 160 photos allant de l'année 1892 à nos jours. Et ce fut beaucoup d'émotions et de rires, pour la population venue nombreuse au printemps découvrir le travail de restitution. Merci à toutes et tous qui avez participé à cette belle initiative.



ET LA VOIRIE DANS TOUT ÇA!

C'est la réfection des trottoirs du Bourg le long de la RD 166 en direction de Lesterps, la reprise des caniveaux des rues Marc Leproux, Puisatier, Mariotoux et La Bauche. C'est également la création d'un arrêt de bus à Charzac en cofinancement avec le Département et la Ville de Confolens.

Dans un autre temps, nous avons réalisé du point à temps sur une partie des voies de la commune, un programme pluriannuel qui permet de maintenir nos voies communales dans un état stable étant donné les contraintes qu'elles subissent au quotidien.

C'est également en cette fin d'année 2025, la plantation de 19 arbres le long de la RD166 en direction de Lesterps, mais également la remise en fonction de notre fontaine Place des Lions, ou encore la création de deux escaliers au Moulin de la Cour avec la mise en place d'un massif qui sera végétalisé au printemps prochain.

Côté bâtiments communaux, beaucoup de travaux de toiture effectués sur l'ensemble des bâtiments, et pour finir 2025, le nettoyage au drone du clocher et des toitures de l'église.



EMPLOIS D'ÉTÉ

Ils étaient 5 cette année à faire leurs premiers pas dans le monde du travail! À tour de rôle, une semaine chacun, Nathan, Pauline, Julie, Léane et Rebecca ont renforcé notre équipe technique.

AMÉNAGEMENT DE CHEMINS PIÉTONNIERS



L'aménagement de chemins piétonniers a débuté au printemps 2025 pour la première tranche, de la route de Manot au Bourg et de la sortie du Bourg en direction de Lesterps pour rejoindre le gîte le long de la RD166. La deuxième et dernière tranche de travaux, après l'acquisition des bois qui longent la RD948 s'est faite cet automne. Une sécurité nécessaire pour les piétons, une deuxième tranche subventionnée dans le cadre de l'aide à la mobilité douce du Département de La Charente.



Au début 2025, la micro-forêt a vu le jour. Les enfants du SIVOS Chabrac ST Maurice ont activement participé aux côtés de Romain Trémeau à la plantation de tous types d'arbustes: deux poumons d'oxygène pour les générations à venir.





Au fil des mois, notre emblématique bâtiment communal qui borde la RD948, revêt des couleurs différentes. La plupart du temps aux couleurs de la nation, Bleu, Blanc, Rouge. En octobre, le mois de la campagne nationale d'information sur le dépistage du cancer du sein, il se pare de Rose et s'orne d'un ruban Rose lumineux. Viennent ensuite les décorations de Noël et pendant plus d'un mois il apparaît tous les soirs en Or.



Les décorations de Noël ont été installées dans le Bourg. Les illuminations seront en fonction du 1^{er} décembre 2025 au 12 janvier 2026. L'éclairage de ces décorations, uniquement à led, se fera tous les soirs de 17h30 à 23h et de 5h30 à 8h.

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons accueilli les Givrés de Noël. Un défilé de tracteurs décorés avec bien sûr pour le plaisir des petits comme des grands, la présence du Père Noël. Une soirée



conviviale avec un petit marché de Noël. Les Givrés de Noël reviennent nous voir le 20 décembre 2025 en fin de journée, avec à partir de 17h un marché de Noël. Venez nombreux!

Et comme tous les ans, les membres du Conseil Municipal aidés de bénévoles, distribuent les colis de produits régionaux pour les personnes de 70 ans et plus. Cette année, la distribution s'est déroulée le samedi 13 décembre au matin.

SALLE DU MOULIN DE LA COUR

La salle du Moulin de la Cour a été réceptionnée le 5 juin 2025, et s'est ouverte au public le 6 septembre lors d'une soirée de partage et de convivialité où la population a pu prendre possession des lieux et ainsi apprécier à sa juste valeur cette très belle réalisation.





Associations

CLUB 3^E ÂGE



Au Club, nous avons fêté dignement les 90 ans de Marcel Besnard

Le Bureau du Club est composé comme suit:

Président d'honneur: David CHEVALIER

Président: Serge BODEREAU

Vice-Présidentes: Elena GEMEAU, Christiane DERBRUT

Secrétaire: Jean-Pierre POUGEARD

Secrétaire adjointe: Madeleine BODEREAU

Trésorier: Jean-Pierre LANGLAIS

Trésorière adjointe: Bernadette THIBAUD

Tous les membres du Club se joignent à moi pour vous souhaiter à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Notre association a fonctionné cette année grâce à 85 adhérent(e)s. Nous nous retrouvons toujours tous les jeudis afin de partager un bon après-midi: pour jouer à la belote, aux boules, au scrabble et pour goûter bien sûr!!!

Un voyage de 5 jours a été organisé en Provence avec 16 participant(e)s sous l'égide des Voyages Lecomte.

En juin 2026 le départ sera donné pour "les trains SUISSE": des paysages magnifiques du 19 au 24 juin 2026, il reste des places. Notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 22 février 2026 avec vote ainsi qu'un grand repas.

Voici notre calendrier pour 2026:

Jeudi 8/01: Rentrée club galette

Jeudi 5/02: Brioche Dimanche 22/02: AG + vote + repas

Jeudi 12/03: Anniversaire 1er trimestre

Jeudi 7/05: Choucroute

Jeudi 11/06: Anniversaire 2^e trimestre Jeudi 18/06: Paella

Vendredi 7/08: Moules frites chez Isabelle aux Barbettes

Jeudi 10/09: Anniversaire 3^e trimestre

Jeudi 8/10: Langue de bœuf

Jeudi 3/12: Anniversaire 4^e trimestre Jeudi 10/12: Bûche de Noël

Jeudis 24/12 et 31/12: PAS DE CLUB

Rentrée club le 07/01/2027

LE COMITÉ DES FÊTES

Les festivités de l'année 2025 ont débuté avec les moules -frites le 25 mai, repas organisé dans la cour de la Salle des Fêtes sous un soleil radieux.

Le 20 juin, un DJ est venu animer notre feu de Saint-Jean organisé pour la deuxième année consécutive à l'Étang du Chambon dans un cadre magnifique à l'esprit "guinguette": une soirée très agréable.

Le vide-grenier prévu le 21 septembre au Lotissement Le Pré du Bourg a malheureusement été annulé en raison d'une très mauvaise météo annoncée pour le dimanche.

La super choucroute est fixée au 15 novembre, elle sera en musique et animée par un DJ.

Les manifestations 2026 ont été prédatées comme suit:

7 juin: Moules-frites - Salle des Fêtes du Bourg

19 juin: Feu de Saint-Jean (lieu à définir)

27 septembre: Vide-grenier (lieu à définir)

14 novembre: Choucroute - Salle des Fêtes du Bourg

Ces dates seront confirmées lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le 3^e week-end de janvier 2026.

Nous remercions la municipalité et son équipe pour son implication et son aide à la réalisation de toutes nos manifestations ainsi qu'à leur bon fonctionnement.

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus dans notre association.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le Bureau 2025

Présidente: BARUSSIAS Stéphanie

Vice-Présidente: FEIGNON Lisa

Trésorière: MAUFUS Cathy

Trésorier adjoint: BARUSSIAS Philippe

Secrétaire: DESBORDES Annick

Secrétaire adjoint: LAFONT Serge

Président d'honneur:

CHEVALIER David (Maire)



CRÉATIONS PLURIELLES



Bureau 2025

Président d'honneur: David CHEVALIER
Présidente: Nicole DIGANET
Vice-présidente: Isabelle SUPRIN
Trésorière: Chantal TINGAUD
Trésorière adjointe: Christiane PALARD
Secrétaire: Annie MARTIN
Secrétaire adjointe: Simone DUBOIS

Notre petite association "Créations Plurielles" compte toujours 25 adhérentes qui se retrouvent tous les lundis de 14 h 00 à 17 h 00, Salle des Associations.

Bonne humeur et partage, échange de modèles, d'idées trouvées sur le Net, de points de tricot, de conseils prodigués par notre experte Brigitte sur l'utilisation de nos machines à coudre, travail à 4 mains voire 6, sont les maîtres mots de notre association.

Le 5 mars dernier, nous avons rencontré les enfants de l'APE St Maurice/Chabrac lors d'une journée intergénérationnelle qui s'est terminée par un goûter. Bel après-midi fort apprécié de nos adhérentes et des enfants: rendez-vous pris pour un nouvel atelier en 2026, date à finaliser.



Pour notre vente du 6 décembre dernier, nous avons confectionné des petites choses utiles et pas chères (des bavoirs, des maniques, des socles pour mobile ou tablette, décors de Noël et toujours de très jolies cartes pour toutes les occasions). J'en profite pour remercier nos fidèles clients et amis, les membres des associations de St Maurice, de Saulgond, de Chasseneuil, de St Junien qui nous rendent chaque année une petite visite. Notre vente, c'est l'aboutissement d'une année de travail et surtout une journée de rencontre et de convivialité.

Programme 2026 :

Journée Créations Plurielles - APE: la date sera fixée ultérieurement

Vente annuelle: le 5 décembre 2026

Toutes les adhérentes se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2026 et remercier nos amis de la Mairie qui contribuent tout au long de l'année à la réussite de notre Club.

Nicole DIGANET

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST MAURICE DES LIONS

La Bibliothèque Municipale de ST MAURICE DES LIONS existe depuis 1996.

Elle fonctionne en partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Charente (MD16).

Un grand choix de livres (plus de 2000 ouvrages jeunesse et adultes) sont à la disposition du public, dont une partie (environ 500) est prêtée par la Médiathèque Départementale et renouvelée deux fois par an. On peut y trouver albums, romans, B.D, documentaires variés, et très régulièrement, des nouveautés.

L'accueil est assuré par Sonia, employée municipale ainsi que par des bénévoles.

Depuis quelques semaines une nouvelle bénévole est venue renforcer l'équipe, mais nous sommes toujours demandeurs de nouvelles personnes aimant la lecture, les livres et les contacts humains:

cela permettrait de mettre en place certaines animations.

Accueil du public:

- **Pendant les heures d'ouverture de la Poste** (les matins de 9h à 12h, sauf le mercredi)

- **Les bénévoles assurent l'accueil le jeudi et le samedi de 10h à 12h, même pendant les périodes de fermeture de la Poste.**

- Le vendredi après-midi est réservé à l'accueil des classes de l'école, il est assuré par Sonia.

- Cette année a vu une augmentation du nombre de lecteurs et particulièrement des enfants venant hors temps scolaire. La Bibliothèque reste ouverte l'été et accueille les vacanciers.

L'inscription à la Bibliothèque est gratuite pour tous.



L'AUTOPOMPE

Nous avons conclu l'année 2024 en accompagnant les "Givrés de Noël" à cette très belle soirée festive dans notre belle commune de Saint Maurice. Deux de nos véhicules équipés de guirlandes de Noël ont participé à ce défilé, d'ailleurs nous serons à nouveau présents à cette même manifestation fin décembre 2025.

Si je commence cette rétrospective de nos activités par un bel événement qui s'est déroulé en 2024, c'est parce que le grand artisan de cette manifestation fut Didier BRAUD qui malheureusement nous a tragiquement quittés début 2025. Il était un pilier de notre association, toujours présent et disponible pour répondre aux différentes sollicitations, son enthousiasme et sa bonne humeur vont nous manquer.

Mais comme il l'aurait voulu, nous avons continué et participé à un grand nombre de manifestations qui se sont toutes déroulées dans le plaisir et le partage de faire un tour de camions de pompiers... En mars, nous avons accompagné les pompiers de Chabonais pour leur journée Portes Ouvertes où des animations avec des tours de camions étaient organisées.

Nous sommes aussi toujours très actifs avec d'autres associations de véhicules anciens, ce qui nous a mobilisé le

29 juin avec la sortie interassociations à La COQUILLE, puis nous avons enchaîné avec la réception le 5 juillet du club RÉTROMOBILES LIMOUSINES et pour finir le voyage à SAINT MARTEL le 28 septembre.

Nos priorités restent et resteront toujours nos participations aux animations qui nous lient à notre très beau village de Saint Maurice des Lions avec les tours de camions à la journée de SAINT MAURICE en FÊTE, notre présence aux AUTOMNALES ainsi que notre traditionnel repas champêtre qui s'est tenu le 7 septembre 2025. À ce titre, je tiens à remercier tous les participants qui, chaque année, répondent présents à ce rendez-vous.

En espérant que 2026 soit pour notre association ainsi que pour tout le tissu associatif de Saint Maurice des Lions une belle année de prospérité, et au nom de l'association que je représente, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Que santé et prospérité vous accompagnent vous et vos proches tout au long de l'année 2026.

Le Président, Jean-Paul PEZEAUD



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS COMME NOS AÎNÉS ... NOUS SAURONS FAIRE FACE ...



Gardons confiance en l'avenir même si la guerre fait rage en Afrique, en Europe comme au Moyen Orient et dans bien d'autres régions du globe.

Manifestons notre reconnaissance à celles et ceux qui sont partis ou partiront au service de la France, loin

de chez eux et souvent en laissant des proches ou une famille dans le désarroi. Leur engagement avait, a et aura un sens et nous oblige.

Tout au long de l'année rappelons-nous aussi ce qu'au fil des ans nos aînés nous ont légué et parfois au prix d'un immense sacrifice :

- le 19 mars pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- le 8 mai pour commémorer la fin de la Guerre 39-45
- le 14 juillet pour la Fête Nationale
- le 11 novembre pour la commémoration de la Guerre 14-18.

Souvenons-nous plus particulièrement

de nos anciens – enfants du pays – engagés sur les rives sud de la Méditerranée il y a près de 60 ans et qui nous ont quittés récemment : Yves Le Bournault, Jean-Paul Lacalle, Pierre Dupairaud, Maurice Desbordes, André Reix et Jean-Baptiste Beaulieu.

Laurent Danglade et moi-même vous remercions par avance pour votre participation aux cérémonies mémorielles qui auront lieu en 2026 et vous souhaitons d'ici là de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année à tous.

Général Patrick de Rousiers
Président de l'Association

L'A.A.P.P.M.A

L'A.A.P.P.M.A. (Association Agréée pour la Pêche la Protection du Milieu Aquatique) a pour but de préserver l'intérêt général:

- régulation des espèces invasives terrestres et aquatiques,
- qualité et quantité des eaux,
- protection des berges (lit mineur et lit majeur),
- accueil des pêcheurs avec empoisonnements suffisants.

Le nombre de pêcheurs de l'A.A.P.P.M.A. est à ce jour de 155.

Activités 2026 :

• **Le Goire** : samedi 14 mars ouverture de la pêche en 1^{re} catégorie, (alevinages de 200 kg de truites et 130 kg de truites Arc-En-Ciel) pour le 28 avril 2026.

• **Étang du Chambon** : empoissonnement en truites les 20 mars, 3 avril, 10 avril, 24 avril, 30 avril.

• **Se référer au guide de pêche** :

Ouverture de la pêche aux brochets et aux sandres pour la 2^e catégorie rivière.

L'Amicale participe activement au plan de régulation des nuisibles : ragondins, sur l'axe Vienne. Le Président remercie tous les chasseurs-pêcheurs.

L'Amicale remercie la commune de Saint Maurice des Lions pour les moyens mis à disposition aussi

bien humains que techniques, les bénévoles, les pêcheurs, donateurs, ainsi que tous les propriétaires riverains : ce qui permet d'assurer le bon fonctionnement de l'A.A.P.P.M.A.

L'année 2025 a été un succès pour l'A.P.N. avec 5 enfants encadrés par l'équipe de bénévoles de l'AAPPMA (10 personnes).

L'Assemblée Générale aura lieu le 31 janvier 2026 à 15h à la Salle des Associations.

La vente des cartes de pêche se fait par internet.

Un seul dépositaire : Isabelle (Garage Pezeaud) carte par internet.

Délivrance de cartes de pêche aussi chez le Président - Tél. : 06.71.16.17.32 et le Trésorier.



Composition du Conseil d'Administration :

Président d'honneur :

CHEVALIER David, Maire

Président : LANDRIEU Michel

Vice-Présidents : JOURDY Pascal

GUIGNANDON Jean-Claude

Trésorier : RIVET Gilbert

Trésorier adjoint : LACOUTURE Cédric

Secrétaire : COTHENET Jean-Paul

Secrétaire adjoint : BELLY Nicole

Membres : BISSERIER Jean-Guy,

BISSERIER Claude, BELAIR Bernard,

TRAUMAT Daniel, GREBOT Serge,

DIGANET Bernard

Vérificateurs aux comptes :

GONTIER Nathalie et

LABROUSSE Sylvie

Commission pêche : BOUTY Anthony

Dates de lâchers de truites au plan d'eau du Chambon

Vendredi 20 mars

Vendredis 3, 10, 24 avril et jeudi 30 avril

Tarifs Cartes Annuelles

Interfédérale : 114,00 €

Personne Majeure : 87,00 €

Mineur : 27,00 €

Découverte femme : 42,00 €

Moins de 12 ans : 8,00 €

Tarifs Cartes Temporaires

Hebdomadaire : 36,50 €

Journalière 20,00 €

SOCIÉTÉ DE CHASSE



Une pensée pour notre copain Jean-Pierre DERBRUT qui nous a quittés trop vite.

La Société de Chasse Communale compte 38 chasseurs.

Les repas à emporter du 17 mai et du 31 août furent un succès, nous remercions toutes les personnes ayant participé.

Au-delà du loisir nous restons à l'écoute de tous les habitants de la

commune et nous nous employons à répondre au mieux aux demandes de régulation des espèces nuisibles.

Le Président veille à ce que chaque chasseur respecte les consignes de sécurité pour que l'espace naturel soit partagé dans les meilleures conditions.

Cette année, tous les chasseurs de petits gibiers ont l'obligation de mettre une casquette ou un brassard orange fluo.

Nous remercions nos agriculteurs, notre Maire et son équipe ainsi que les habitants de la commune pour leur soutien.

Meilleurs vœux 2026

REPAS À EMPORTER

Samedi 16 mai 2026 (Salle des Fêtes)

Récupération des repas entre 10h et 12h

Dimanche 30 août 2026 (Salle des Fêtes)

Récupération des repas entre 10h et 12h - Buvette, Tombola

LOTO

Vendredi 4 décembre 2026 (Salle des Fêtes) - 20h30 - Buvette, Tombola

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur :

CHEVALIER David

Président : RESTOUEIX Christian

Vice-président : LECOMTE Bernard

Secrétaire :

LANDRON Marie-Christine

Secrétaire adjoint :

RESTOUEIX Daniel

Trésorier : LAFONT Fabien

Trésorier adjoint :

DESBORDES Patrick

Piégeur agréé : DEVAINE Bernard

MEMBRES DU BUREAU :

LAVERGNE Michel, PUYGRENIER

Eugène, DOUSSELAIN Sébastien,

TANDJAOUI Amin, CAILLETON

Frédéric, THUILLIER Lionel.

LE FCSMM

Le Football Club de Saint Maurice des Lions / Manot se compose pour cette saison 2025-2026 de 58 joueurs / joueuses et dirigeants.

Avec 2 équipes masculines et 1 équipe féminine. Nous souhaitons que notre esprit de club et la motivation restent le facteur principal de notre identité.

Nos objectifs sont une évolution dans les différents tableaux. La volonté de faire progresser notre Club est toujours intacte. Je remercie tous nos sponsors pour les calendriers et les panneaux publicitaires, ainsi que tous nos supporters.

À vos agendas :

- **Samedi 28 février 2026 :**
Traditionnelle Soirée Entrecôte/frites.
- **Samedi 4 juillet 2026 :**
Repas Côte de bœuf.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux ainsi que de très bonnes fêtes.

Le Président,
Sandy VAN DER HEIDE



Pour l'année 2025, il y a deux projets majeurs au Jardin du Curé :

1. Toujours dans notre démarche d'acclimatation de végétaux comestibles face aux changements climatiques: Monsieur Fabrice M. AUFRAS, viticulteur et fils de viticulteur près de Jarnac (16) a contacté notre association il y a près de deux ans afin de réfléchir à l'implantation d'oliviers en Charente-Limousine. Il a déjà près de 5 hectares plantés sur son exploitation du sud-ouest de notre département. Il s'est formé durant de longues années à l'oléiculture et se consacre actuellement à l'installation d'un outil de production d'huile (un extracteur et un moulin à huile, unique en Charente).

Enfin, il nous a apporté le vendredi 3 octobre, 9 jeunes plants d'Oliviers (provenant d'une pépinière professionnelle à Matha) à tester dans les endroits les mieux exposés et drainés que nous avons.

LE JARDIN DU CURÉ

Il y a les variétés: "Lucques", "Négrette" (pollinisateur), et "Arbequina" choisies pour leur résistance au froid et leur floraison tardive.

2. Le second projet concerne l'aménagement d'une Pergola qui servira de support à des vignes et autres grimpantes qui poussent déjà dans une des bandes fruitières.

Cela aura pour objectif de donner du relief au jardin-forêt, d'apporter de l'ombre aux exploitants et aux visiteurs, de conserver de l'humidité ainsi que d'engendrer une ombre portée pour une implantation potentielle de plantes sciaphiles comestibles (qui aiment l'ombre: ex. Hostas, Mertensia, légumes perpétuels).

Le mois de janvier 2025 fut l'avènement de la micro-forêt.

Les jeudi 9 et vendredi 10 janvier a eu lieu avec l'École Primaire de notre commune la Cérémonie de plantation de la micro-forêt native de Saint Maurice des Lions, première du genre en Charente-Limousine.

C'est en effet, après un choix minutieux du lieu d'implantation avec l'Edile et son équipe et une importante préparation du sol de et ancien dépôt d'ordures, que la conversion en forêt miniature hautement diversifiée a vu le jour.

Ce petit écosystème d'origine artificielle, est très lourd de sens, puisqu'il représente premièrement toute la végétation que l'on peut retrouver dans nos sous-bois. Il est donc un micro-arboretum comportant des espèces devenues extrêmement rares, comme le Néflier, l'Alisier torminal ou encore la Bourdaine.

Ensuite, c'est une preuve vivante observable de la collaboration et de l'ingénierie du monde végétal.

Cette méthode d'installation a montré dès la première année, pourtant en déficit d'eau et perturbée par des pointes de chaleur intense, que la croissance des végétaux est grandement accélérée de par leur proximité (la fertilisation apportée n'y est bien sûr pas étrangère non plus, mais secondaire).

Enfin, soulignons ici le rôle pédagogique de cette opération qui s'inscrit dans le temps: plusieurs siècles si on lui prête vie. Les jeunes ont pu retenir certaines essences qui composent leur bocage et les bosquets qui nous entourent, avec en prime quelques explications quant à la fonction de certaines d'entre eux et une initiation au fonctionnement de la forêt.

Donnons-nous rendez-vous dans 150 ans pour voir ce que ce micro-bosquet est devenu et comment il est perçu par nos successeurs!!!



LES AUTOMNALES

Automnales 2025. Une belle réussite à Saint Maurice des Lions.



La traditionnelle manifestation des Automnales s'est tenue le 26 octobre 2025 à Saint Maurice des Lions, sous une météo étonnamment clémentine. Après une semaine marquée par la pluie, nous

avons eu la chance de profiter de la seule journée ensoleillée, ce qui a largement contribué à la réussite de l'événement.

Comme chaque année, de nombreux bénévoles ont répondu présents. Leur disponibilité, leur énergie et leur bonne humeur donnent aux Automnales cette ambiance chaleureuse et conviviale qui en fait un rendez-vous incontournable. Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement fidèle.

Cette édition a réuni une cinquantaine d'exposants, un chiffre proche de celui des années précédentes, malgré deux ou trois désistements de dernière minute. Plusieurs manifestations avaient lieu le même jour dans le secteur, ce qui a pu entraîner une légère diminution de la fréquentation. Toutefois, le public était bel et bien au rendez-vous!

En témoigne le succès des stands: plus de châtaignes, plus de crêpes, plus de jus de pomme, et côté restauration, les 200 repas proposés ont tous été servis pour le plus grand plaisir des gourmets. La tombola a été un succès avec de très beaux et nombreux lots.

Une belle performance, même si nous étions peut-être encore influencés par les souvenirs de l'édition exceptionnelle des 30 ans l'an dernier.

Côté animations, la journée fut rythmée par un spectacle d'escrime artistique et de western, une structure gonflable pour les enfants, ainsi que la présence de Charlie Toon, qui a chanté et sonorisé tout le bourg, créant une ambiance festive du matin au soir.

En somme, les Automnales 2025 furent une très belle réussite.

Merci à toutes et à tous pour votre participation, et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition!



*Saint Maurice
en Fête*

Le samedi 14 juin 2025, nous étions quelques 350 personnes, rassemblées sur le site du Moulin de La Cour pour une soirée placée sous le signe de la convivialité: Saint-Maurice en fête! L'ensemble des associations a encore tout donné pour vous offrir une soirée inoubliable avec à partir de 18 h 00, Baptême de camions de pompiers, Structures gonflables pour les plus jeunes, suivi dès 19 h 00 de l'apéritif, la paella géante de Diego animée par la Banda de St Junien, Feu d'artifice sonorisé à 23 h et concert avec le groupe Zicksonne & Co!



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE, c'est quoi???

- Une équipe motivée de 22 parents, sans compter l'aide ponctuelle d'autres parents, des conjoint(e)s et des anciens élèves.
- Un financement des sorties à hauteur de 5961.75 euros pour 2024-2025: sorties au cinéma, à la piscine, à la Mégisserie, intervention nature avec la Fédération de pêche, projet micro-forêt sur St Maurice des Lions, Musée de Rochechouart, médiathèque de Chabanais, atelier danse/théâtre, Musée des Beaux-Arts à Limoges, Festival Hep Hep de Chasseneuil.
- Le financement de calculatrices CASIO collège remises à tous les CM2 en prévision de leur entrée au collège lors du spectacle de fin d'année.
- Des talents culinaires pour la confection de multitude de gâteaux.
- De belles occasions de rencontre et de partage.

Un bilan financier de nouveau positif grâce à l'investissement de tous!

Les diverses actions de l'APE aident au financement des sorties, transports, activités diverses mises en place par les écoles de Chabrac et de St Maurice des Lions soit **103 élèves sur le RPI**.

L'association a besoin de toutes les bonnes volontés pour que les projets pédagogiques aboutissent. C'est aussi permettre à nos enfants d'avoir la chance de s'ouvrir sur le monde extérieur. **Sans l'association et le SIVOS, les enfants ne pourraient pas bénéficier de ces activités gratuitement.**

Nous remercions les parents, bénévoles, commerçants, élus qui ont fortement contribué à ce résultat et espérons retrouver leur soutien cette année encore.

Alors, par avance, merci de votre présence et de votre collaboration tant humaine, culinaire que financière.



Composition du bureau de l'association:

Présidents d'honneur:

Jeanine DUREPAIRE et David CHEVALIER

Présidente:

Alexandra BONNETERRE

Vice-Président:

Julien AUNEAU

Trésorière: Erika PEPIN

Trésorière Adjointe:

Claire LABROUSSE

Secrétaire: Sandra GRANET

Secrétaire-adjointe:

Déborah LABROUSSE

Référente communication:

Élodie PARACHAUD THALIE





PROGRAMMATION ANNUELLE RETENUE :

- **26/10/2025**: Participation aux Automnales à St Maurice des Lions.
- **31/10/2025**: Halloween dans le bourg de St Maurice des Lions.
- Initiatives créations: Vente de tasses avec les dessins des enfants (livraison en décembre).
- Vente de sapins de Noël: Livraison le 03/12/2025 à la Salle des Fêtes de St Maurice des Lions.
- Vente de chocolats Alex Olivier (livraison en décembre).
- **20/12/2025**: Participation à la Parade des tracteurs de Noël.
- **Février 2026**: Atelier créatif en partenariat avec l'association Créations Plurielles de St Maurice des Lions.
- **14/03/2026**: Loto à la Salle des Fêtes de Chabrac.
- **29/03/2026**: Chasse aux œufs avec FIFI le lapin.
- **24/04/2026**: Photo fratrie à la Salle des Fêtes de Chabrac.
- **Mai 2026**: Opération "jardinage".
- **13/06/2026**: Participation à Saint Maurice en Fête.
- **26/06/2026**: Kermesse avec spectacle des écoles dans la Cour d'École de St Maurice des Lions..



POUR NOUS SUIVRE:
Venez nous rejoindre sur Facebook sur notre page APE Chabrac Saint Maurice des Lions.
POUR NOUS CONTACTER:
apechabracstmaurice@gmail.com

Bonne année à toutes et tous

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » 08 05 80 70 10.

10 CONSEILS

contre le harcèlement

Si tu es témoin

6 Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

Retrouve conseils et outils pratiques sur
AGIR CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR



COUP DE POUCE



L'association Coup de Pouce a pour but d'apporter de l'aide alimentaire à des familles en difficulté, grâce aux invendus collectés dans les grandes surfaces

3 fois par semaine : produits frais (laitages, viandes etc.), légumes, produits secs (gâteaux, pain etc. ...) et aussi à la Recyclerie située à Manot : récupération de meubles, vêtements, livres, vaisselles et tout autre objet pouvant être réutilisé grâce à des dons et "vide maison" effectué gratuitement par les membres de l'association. Celle-ci est ouverte 2 fois par mois à tout public





HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi: 9h00-12h00, 14h00-17h00

Mercredi: 9h00-12h00 - **Vendredi:** 14h00-17h00

Samedi: 10h00-12h00

Tél.: 05 45 85 55 99

E-Mail: mairie@stmauricedeslions.fr

Site Internet: saint-maurice-des-lions.fr

Pour rencontrer le Maire ou un Adjoint,
s'adresser au secrétariat pour convenir d'un
rendez-vous

GARDERIE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi à partir de
7h15 le matin et jusqu'à 19h30 le soir

Tél.: 05 45 71 31 23

AGENCE POSTALE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi
de 9h00 à 12h00 / Tél.: 05 45 71 49 58

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

GRATUITE, ouverte Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,
Samedi de 9h à 12h et le Jeudi et de 16h à 18h

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

calendrier disponible sur le site internet de
Calitom

Sacs noirs: Mardi matin semaines impaires
(lendemain si férié)

Sacs jaunes: Mardi matin semaines paires
(lendemain si férié)

RESPA (Réseau de Santé "Personnes Âgées" du pays de Charente Limousine)

RESPA Charente Limousine

3 Place Émile Roux - 16500 CONFOLENS

Tél.: 05 45 30 20 75 - E-Mail: respa.cl@orange.fr

AGEF TEMPO

Allée des Freniers - 16500 CONFOLENS

Tél.: 05 45 29 06 06

E-Mail: agef@agef.fr

ADMR

3 rue du Parc - 16150 CHABANAIS

Tél.: 05 45 89 10 02

E-Mail: chabanaais@fedel6.admr.org

PRÉSENCE VERTE

Tél.: 05 45 97 81 30

E-Mail: presenceverte16@msa-services.fr

TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

(cuisine, tables et chaises):

CAUTION: Un chèque de 150 € + attestation
d'assurance + **un chèque de 100 € pour la caution
tri des déchets.**

Tarif pour casse de vaisselle facturé: 5 € par
assiette, verre, tasse (cassé ou manquant), 3 € par
couvert (cassé ou manquant).

Week-end (du vendredi 16h00 au Lundi matin)

Habitants de Saint Maurice des Lions:

110 € sans vaisselle, 160 € avec vaisselle

+ **50 € chauffage entre le 15 octobre et le 15 avril.**

Habitants hors commune:

130 € sans vaisselle, 180 € avec vaisselle

+ **50 € chauffage entre le 15 octobre et le 15 avril.**

TARIFS LOCATION SALLE DU MOULIN DE LA COUR

(énergie, cuisine, tables et chaises):

CAUTION: Un chèque de 1000 € + attestation
d'assurance + **un chèque de 100 € pour la caution
tri des déchets.**

Tarif pour casse de vaisselle facturé: 5 € par
assiette, verre, tasse (cassé ou manquant), 3 € par
couvert (cassé ou manquant).

Week-end (du vendredi 16h00 au Lundi matin,
état des lieux sortant et remise des clés entre
9h00 et 10h30)

Habitants de Saint Maurice des Lions:

250 € sans vaisselle, 300 € avec vaisselle

Habitants hors commune:

350 € sans vaisselle, 400 € avec vaisselle

Tous les détails sur les tarifs de location sur le Site
Internet: saint-maurice-des-lions.fr

SALLE DES ASSOCIATIONS

GRATUITE, pour les associations de la commune,
voir la Mairie.

GÎTE DU MOULIN DE LA COUR

Capacité d'accueil maximum de 6 personnes
(animaux refusés)

Location à la semaine toutes charges comprises:

Basse saison 300 € - Moyenne saison 330 € -

Haute saison 400 € - Vacances scolaires 320 €

Week-end 210 € - Mid-week (du lundi 16h00 au
vendredi 10h00) 250 €.

Caution 400 € - Ménage forfait 90 € -

Caution ménage 90 €

CAMPING DU MOULIN DE LA COUR

Forfait 2 adultes + 2 enfants: 8 € la nuit

Branchement électrique 2 € la nuit

Forfait par personne supplémentaire: 1 € par jour

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MUNICIPALE GRATUITE

CANTINE SCOLAIRE

2,50 € le repas pour les enfants - repas enseignant, intervenant extérieur 5,00 € - repas adulte stagiaire, AVS, AESH contrat aidé 4,30 €. Le paiement de la cantine se fait directement à la Trésorerie soit par chèque soit par virement bancaire ou prélèvement -> renseignements à la Mairie.

Participation de la Commune aux frais d'apprentissage à la natation :

aide financière de 50 € sur présentation d'une facture acquittée et sous condition que les cours de natation soient dispensés par la piscine communautaire de Confolens.

Participation de la Commune aux voyages scolaires :

pour les voyages ayant un coût supérieur à 200 € -> 50 €, pour les voyages ayant un coût compris entre 100 et 200 € -> 30 €, pour les voyages ayant un coût inférieur à 100 € -> 20 €.

Participation de la Commune aux frais de destruction des nids de frelons :

participation financière à hauteur de 50 % de la dépense engagée pour la destruction des nids de frelons asiatiques et européens. Les modalités de cette aide: le particulier ayant constaté la présence d'un nid de frelons aura en amont contacté la Mairie qui appellera alors le désinsectiseur pour lui confirmer l'intervention. Le particulier devra ensuite transmettre à la Mairie la facture acquittée accompagnée d'un RIB à son nom pour le versement de l'aide qui correspondra à 50 % de la dépense engagée.

BASCULE :

GRATUITE, voir la Mairie

ASSAINISSEMENT :

Abonnement tabouret: 100 € - Partie proportionnelle à la consommation d'eau: 1,05 €/m³ pour 2026. Pour les usagers alimentés par une source ou un puits, forfaits servant de base à la redevance: 40 m³ pour une personne seule, 80 m³ pour 2 personnes vivant au foyer, 100 m³ pour 3 personnes, 120 m³ pour un foyer de 4 à 6 personnes, 150 m³ pour 7 personnes et plus.

TARIFS CONCESSION CIMETIÈRE :

Cimetière: concession trentenaire 20 €/m², concession cinquantenaire 30 €/m²

Columbarium: pour une durée de 15 ans 400 € la case simple, 550 € la double - pour une durée de 30 ans 600 € la case simple, 800 € la double - pour une durée de 50 ans 900 € la case simple, 1200 € la case double.

Cavurne: 1200 € pour une durée de 50 ans
Caveau municipal: payant à partir du 16^e jour (0,80 €/jour)

ÉTAT CIVIL**NAISSANCE**

21/01/2025 COMPAIN Albane
22/02/2025 MOUCHE-LAFLEUR Dareen, Jason, Josnet, Jacky
28/05/2025 LAFONT FIXE Lucas, Maurice, Daniel
10/06/2025 LEMANN Maywoina
26/09/2025 LANCIAUX Giuliana, Emy

MARIAGE

01/03/2025 PINEAU Marc, Pascal, Robert et CLAIRENBEAUD Céline, Pierrette, Odette
05/04/2025 TROMAS Frédéric, Alain et BIANCHI -BAILLÉ Florence, Valérie
10/05/2025 DA COSTA Tony et RESTOUEIX Estelle, Aurore
12/07/2025 PUTMAN Sébastien, René et GODY Mireille, Marie, Noëlle
12/07/2025 PÉTUREAU Jean -Paul et FACCHIN Carine, Marie
30/08/2025 DYKMANS Georges, René, Roger, Cornil et RONCATTI Irène, Marianne, Amabile, Marie
06/09/2025 TRALIEUX Kévin et VIROULAUD Marion

PACS

21/03/2025 LAFONT Fabien, Stéphane et FIXE Marie, Pauline
18/04/2025 CHEVALIER Théo et PÉRISSAT Margot

DÉCÈS

13/01/2025 MORICHON veuve AUTHIER Germaine, Sylvine
28/03/2025 DARCONNAT veuve LANDRIEU Hélène, Denise
19/04/2025 PERICHAUD veuve VIGNAUD Marcelle, Louise
21/06/2025 REYRAT Patrice
25/09/2025 GANTHEIL veuve DELIAS Raymonde, Lucienne
01/10/2025 BEAULIEU Jean-Baptiste

14/02/2025 DERBRUT Jean-Pierre



saint-maurice-des-lions.fr



RETOUR À L'ACCUEIL | ALLER AU CONTENU | ALLER AU MENU | PLAN DE SITE | RECHERCHE

Accueil / Vie municipale / Les bulletins municipaux

LES BULLETINS MUNICIPAUX

Fichier(s) joint(s):

- Bulletin municipal 2021- Pdf 1.14 Mo
- Bulletin municipal 2022- Pdf 10.03 Mo
- Bulletin municipal 2023- Pdf 34.90 Mo
- Bulletin municipal 2024- Pdf 3.98 Mo
- Bulletin municipal 2025- Pdf 3.21 Mo

Page mise à jour le 12 décembre 2024

ADRESSE DE LA MAIRIE

MAIRIE
7 ROUTE DE LIMOGES
16500 SAINT MAURICE DES LIONS

NOS PARTENAIRES
Communauté de communes de
Charente Limousine
Découvrir Charente Limousine

SAINT MAURICE DES-LIONS

HORAIRES

Lundi Mardi et Jeudi
9h00 12h00 / 14h00 17h00
Mercredi
9h00 12h00
Vendredi
14h00 17h00
Samedi
10h00 12h00

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

TOUTE L'ACTUALITÉ

L'AGENDA COMPLET

Rechercher OK

Et si je surfe sur le site internet ? Je scanne le QR Code et voilà !



On y trouve vraiment toutes les infos et l'actualité en temps réel. C'est génial et simple d'utilisation



RETOUR À L'ACCUEIL | ALLER AU CONTENU | ALLER AU MENU | PLAN DE SITE | RECHERCHE

SAINT MAURICE DES LIONS

Parade de Noël

SAMEDI 20 DECEMBRE
DE 17H00 À 23H00

PLACE DE L'ANCIENNE POSTE
PLACE DE LA BOULANGERIE

Au programme :
(Pour les petits et les grands !)

- Marché de producteurs et d'artisans
- Parade des tracteurs et camions de pompiers illuminés escortant le Père Noël à partir de 18h30 (possibilité de prendre des photos avec les enfants)
- Buvette et restauration sur place

Parade de Noël, samedi 20 décembre à partir de 17h. Marché de producteurs, Parade des Givrés de Noël et présence du Père Noël

CONSEIL MUNICIPAL

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Rechercher OK

La cérémonie des vœux
de la municipalité se tiendra
le samedi 10 janvier 2026 à 19h
au Moulin de la Cour

